

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

aide au mouvement : permanences téléphoniques, permanences au siège et RIS

- Archives - année 2011 / 2012 - les personnels - la carrière - infos administratives - mouvement et mutations - mouvement
intra-départemental -

Date de mise en ligne : jeudi 22 mars 2012

SNUipp-FSU 65

afin de vous aider à faire votre mouvement, l'équipe départementale du SNUipp.FSU65 assurera des permanences pendant la période de saisie des vœux (du 13 mars au 3 avril minuit) à partir de demain (sauf we), selon le calendrier suivant :

- ▶ les mercredis matins (14, 21, 28 mars) par téléphone de 9h30 à 12h

- ▶ les mercredis après-midi (14, 21, 28 mars) par téléphone et au siège. Si vous vous déplacez, cela rentre dans le cadre d'une Réunion d'Info Syndicale et nous vous fournirons une attestation vous permettant de décompter ce temps de votre quota d'animations pédagogiques. de 15h à 18h le 14 mars, de 14h à 17h le 21 mars, de 15h à 18h le 28 mars.

- ▶ les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 19h30 (par téléphone et/ou au siège).

nous avons demandé la liste des postes vacants à la direction académique. elle est en cours de finalisation ; dès que nous la recevrons, nous la mettrons en ligne sur le site et nous vous l'enverrons.

vous pouvez modifier vos vœux jusqu'au dernier moment sur IProf.